
PROCÈS-VERBAL CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIUSSS DE L'ESTRIE – CHUS LE JEUDI 14 JANVIER 2021, PAR VIDÉOCONFÉRENCE ZOOM

Présences :	Isabelle Boucher	Administrateur
	Patricia Bourgault	Administrateur
	Lane Chamberland	Administrateur
	Gerald R. Cutting	Administrateur
	Dominique Dorion	Membre observateur
	Jocelyne Faucher	Administrateur
	André Forest	Administrateur
	Jacques Fortier	Président
	Marie-Paule Gendron	Membre observateur
	Caroline Germain	Administrateur
	Diane Gingras	Vice-présidente
	Rachel Hunting	Administrateur
	Michel Kinumbe Elungu	Administrateur
	Michel Lafrance	Administrateur
	Patrice Lamarre	Administrateur
	Marie-Claude Rodrigue	Administrateur
	Denis Roussel	Administrateur
	Serge Therrien	Administrateur
	Alain Thivierge	Administrateur
	Stéphane Tremblay	Président-directeur général
	Raymonde Vaillancourt	Administrateur
Absence motivée :	Aucune	
Invités :	Pascale Bélisle	Adjointe au président-directeur général et aux affaires publiques
	Robin Marie Coleman	Présidente-directrice générale adjointe
	Karine Duchaineau	Directrice générale adjointe au programme santé physique générale et spécialisée
	Donald Haineault	Directeur général adjoint aux programmes sociaux et de réadaptation
	Joanne Roberts	Directrice de la qualité, de l'éthique, de la performance et du partenariat

1.0 Ouverture de la séance et constatation des présences

Le président, M. Jacques Fortier, souhaite la bienvenue à tous à cette 51^e assemblée du conseil d'administration du CIUSSS de l'Estrie – CHUS. Il souligne tout particulièrement la présence de M. Donald Haineault, directeur général adjoint aux programmes sociaux et de réadaptation, qui assiste pour la toute première fois à la séance du conseil d'administration depuis sa nomination en octobre dernier.

Après vérification du quorum, la séance est ouverte.

2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, L'ORDRE DU JOUR SUIVANT EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

1. Ouverture de la séance et constatation des présences
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Période de questions du public
4. Lecture, approbation et suivis du procès-verbal de la séance ordinaire tenue par vidéoconférence Zoom le 26 novembre 2020
5. Informations du président du conseil d'administration et du président-directeur général
6. **Points pour échanges (discussion et/ou décision) AGIR POUR ET AVEC L'USAGER, LES PROCHES ET LA COMMUNAUTÉ**
 - 6.1 **Bâtir pour et avec le personnel, les médecins, gestionnaires, partenaires, bénévoles et communautés**
 - 6.1.1 Rapport sur l'application du protocole de mise sous garde en établissement de santé et de services sociaux des personnes dangereuses pour elles-mêmes ou pour autrui en raison de leur état mental
 - 6.1.2 Rapport annuel sur l'application de la politique sur les soins de fin de vie pour la période du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020
 - 6.1.3 Sondage sur l'évaluation de l'expérience des usagers dans les services de dépistage COVID-19
 - 6.1.4 Recommandations de l'Exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CIUSSS de l'Estrie – CHUS
 - 6.2 **Assurer la qualité des soins et services**
 - 6.2.1 Suivi de l'entente de gestion 2020-2021 et du tableau de bord à la P8
 - 6.2.2 Rapport des événements déclarés lors de la prestation de soins de santé et de services sociaux 2019-2020
 - 6.2.3 Politique sur l'hygiène des mains
 - 6.3 **Garantir l'accessibilité aux soins et services**
 - 6.4 **Utiliser judicieusement les ressources**
 - 6.5 **Intégrer la mission universitaire**
7. **Informations des comités et instances du conseil d'administration et du président-directeur général**
 - 7.1 Comité de vérification et de suivi budgétaire du 9 décembre 2020 et du 12 janvier 2021
 - 7.2 Comité de vigilance et de la qualité du 6 janvier 2021
8. **Agenda de consentement AGIR POUR ET AVEC L'USAGER, LES PROCHES ET LA COMMUNAUTÉ**
 - 8.1 **Bâtir pour et avec le personnel, les médecins, gestionnaires, partenaires, bénévoles et communautés**
 - 8.1.1 Exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CIUSSS de l'Estrie – CHUS
 - 8.1.1.1 Effectifs des médecins, dentistes et pharmaciens du CIUSSS de l'Estrie – CHUS
 - 8.1.2 Nomination de chefs de département et de service cliniques
 - 8.1.3 Nomination de médecins examinateurs
 - 8.1.4 Reconnaissance des organismes communautaires dans le cadre du Programme de soutien aux organismes communautaires
 - 8.2 **Assurer la qualité des soins et services**
 - 8.2.1 Nomination au sein du comité de prestation de soins et de services aux usagers
 - 8.3 **Garantir l'accessibilité aux soins et services**
 - 8.4 **Utiliser judicieusement les ressources**
 - 8.4.1 Registre des signataires autorisés RAMQ
 - 8.4.2 Contrat d'une sage-femme
 - 8.4.3 Appel d'offres pour la relocalisation des places en ressource intermédiaire dans le RLS de la Haute-Yamaska
 - 8.4.4 Processus d'accréditation d'une ressource intermédiaire
 - 8.4.5 Appel d'offres en pathologie
 - 8.4.6 Résultats à la P9 et rapport trimestriel AS-671

8.5 Intégrer la mission universitaire

8.5.1 Nominations au Centre de recherche du CHUS

9. Divers

10. Huis clos

10.1 Pavillon de Santé de précision et de recherche translationnelle et Carrefour du savoir

10.2 Cadres supérieurs

11. Clôture de la séance

3.0 Période de questions du public

Aucune question n'est soumise.

4.0 Lecture, approbation et suivis du procès-verbal de la séance ordinaire tenue par vidéoconférence Zoom le 26 novembre 2020

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, LE PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 26 NOVEMBRE 2020 EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ TEL QUE PRÉSENTÉ.

Suivis de la séance ordinaire tenue le 26 novembre 2020.

Aucun suivi n'est mentionné.

5.0 Informations du président du conseil d'administration et du président-directeur général

Le rapport d'activités du président du conseil d'administration et du président-directeur général, pour la période du 27 novembre 2020 au 14 janvier 2021, a été transmis aux membres.

Le président et le président-directeur général font part des différentes activités ayant eu lieu.

6.0 Points pour échanges (discussion ou décision) AGIR POUR ET AVEC L'USAGER, LES PROCHES ET LA COMMUNAUTÉ

6.1 Bâtir pour et avec le personnel, les médecins, gestionnaires, partenaires, bénévoles et communautés

6.1.1 Rapport sur l'application du protocole de mise sous garde en établissement de santé et de services sociaux des personnes dangereuses pour elles-mêmes ou pour autrui en raison de leur état mental

Le président-directeur général présente le rapport trimestriel du registre des gardes en établissement du CIUSSS de l'Estrie – CHUS, tel que prévu au Protocole de mise sous garde en établissement de santé et de services sociaux, adopté au conseil d'administration du 3 avril 2019.

6.1.2 Rapport sur l'application de la politique sur les soins de fin de vie pour la période du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020

Le président invite Mme Karine Duchaineau, directrice générale adjointe au programme santé physique générale et spécialisée (PSPGS), à se joindre aux membres pour présenter le rapport sur l'application de la politique sur les soins de fin de vie, pour la période du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020.

Le 10 décembre 2015 entrait en vigueur la Loi concernant les soins de fin de vie. Pendant les deux premières années d'application de la loi, cette dernière prévoyait que les établissements produisent un rapport d'activités à la Commission sur les soins de fin de vie aux six mois.

Depuis le 1^{er} avril 2018, les rapports à soumettre à la Commission sur les soins de fin de vie sont devenus annuels. Le présent rapport est le premier à être transmis sous cette forme.

Madame Duchaineau présente les constats du rapport pour les années 2018-2019 et 2019-2020 et après questions et commentaires, la résolution suivante est adoptée.

RÉSOLUTION : CA 4941- 2021-01-14

Relative au rapport préliminaire sur les soins de fin de vie

- CONSIDÉRANT :**
- que la *Loi concernant les soins de fin de vie* prévoit que le président-directeur général de l'établissement doit, chaque année, faire rapport au conseil d'administration sur l'application de la politique portant sur les soins de fin de vie (art. 8);
 - que la *Loi concernant les soins de fin de vie* prévoit que l'établissement doit inclure un résumé de ce rapport dans une section particulière de son rapport annuel de gestion (art. 8);
 - l'accord des membres du conseil d'administration;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

- D'APPROUVER :** le rapport sur les soins de fin de vie et d'envoyer à la Commission sur les soins de fin de vie.

6.1.3 Sondage sur la satisfaction des services de dépistage COVID-19

Le président invite Mme Joanne Roberts, directrice de la qualité, de l'éthique, de la performance et du partenariat (DQÉPP), à présenter les résultats du sondage sur la satisfaction des usagers en regard des services de dépistage de la COVID-19.

Madame Roberts précise que la culture de soins et services centrés sur l'utilisateur et ses proches constitue un élément central de la gestion de la performance. La crise sanitaire a nécessité la mise sur pied de nouveaux services dont ceux associés au dépistage. Différentes modalités ont été implantées sur tout le territoire dans les derniers mois. Une première évaluation de l'expérience des usagers dans ce secteur a été réalisée en novembre 2020. Actuellement, l'échantillonnage représente davantage la région de Sherbrooke et les usagers de moins de 65 ans.

Elle présente en détail les faits saillants des résultats du sondage qui sont, dans leur ensemble, très satisfaisants.

6.1.4 Recommandations de l'Exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CIUSSS de l'Estrie – CHUS

Le président informe les membres qu'il a reçu cinq recommandations de l'exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) qui concernent :

1. la récupération des masques de procédure;
2. la mise en place de politiques sur le racisme systémique;
3. la mise à jour de la politique de stationnement;
4. le WIFI à l'Hôpital de Granby;
5. le Tep-scan à l'Hôpital de Granby;

Le président-directeur général précise qu'une correspondance sera transmise à la présidente du CMDP pour l'informer des suites qui seront faites pour chacune des recommandations.

Les membres prennent acte des recommandations soumises.

6.2 Assurer la qualité des soins et services

6.2.1 Suivi de l'entente de gestion et du tableau de bord à la P8

Le président invite Mme Robin Marie Coleman, présidente-directrice générale adjointe, et Mme Joanne Roberts, directrice à la DQÉPP, à présenter les faits saillants du tableau de bord après huit périodes.

Madame Coleman précise que les impacts de la pandémie ont été pris en considération dans l'analyse des données. De plus, en 2020-2021, aucun nouvel engagement n'a été signé avec le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), les résultats sont donc analysés par rapport aux engagements précédents de l'année 2019-2020.

À tour de rôle, elles présentent les indicateurs qui atteignent les cibles fixées avec le MSSS ou qui sont proches de l'atteindre, dont :

- le nombre d'heures de services de soins à domicile;
- l'offre de service en soins palliatifs;

Près de 60 % des indicateurs se sont améliorés ou sont demeurés stables (en comparaison à la même période de l'année précédente) :

- 13 indicateurs se sont améliorés significativement;
- 11 indicateurs sont demeurés stables;
- 14 indicateurs ont connu une dégradation significative.

La majeure partie des indicateurs qui se sont améliorés appartiennent aux thèmes suivants :

- Délais de prise en charge et d'attente aux urgences;
- Imagerie médicale;
- Soins palliatifs de fin de vie;
- Nombre d'usagers recevant des services de soutien à domicile de longue durée;
- Nombre de personnes en attente d'un service en santé mentale;
- Pourcentage de patients traités par chirurgie oncologique dans les délais souhaités.

La majeure partie des indicateurs qui se sont détériorés appartiennent aux thèmes suivants :

- Déficiences (Déficience intellectuelle, trouble du spectre de l'autisme et déficience physique);
- Chirurgies excluant la cancérologie;
Taux d'heures supplémentaires

6.2.2 Rapport des événements déclarés lors de la prestation de soins et de services

Madame Roberts précise que chaque année, en décembre, le MSSS publie le rapport sur les incidents et les accidents survenus lors de la prestation de soins de santé et des services sociaux au Québec, produit à partir des données du registre national des incidents et accidents survenus lors de la prestation de soins de santé et de services sociaux (RNIASSS). En préparation à cette publication, la direction de la qualité, de l'éthique, de la performance et du partenariat a analysé les données du CIUSSS de l'Estrie – CHUS et a préparé le rapport interne qu'elle présente en détail aux membres.

6.2.3 Politique sur l'hygiène des mains

Le président invite Mme Karine Duchaineau, directrice générale adjointe au PSPGS, à présenter la Politique sur l'hygiène des mains.

Dans son programme de certification, Agrément Canada prévoit que chaque établissement du réseau de la santé doit formaliser une politique sur l'hygiène des mains et assurer un suivi de son application. En prévision de la prochaine visite d'Agrément Canada, une politique adoptée par le conseil d'administration doit être déposée à titre de preuve.

De plus, le MSSS prévoit chaque année un indicateur à son entente de gestion et d'imputabilité avec l'établissement portant sur le taux de conformité d'hygiène des mains où une cible à 100 % est attendue. Pour l'année 2019-2020, le CIUSSS de l'Estrie – CHUS a atteint la cible de 80 % exigée à ce moment dans l'entente. Par contre, des efforts doivent se poursuivre pour atteindre 100 % de taux de conformité. La politique permettra de préciser clairement les rôles et les responsabilités de chacun, et ce, en cohérence avec les principes directeurs émis. À cet égard, la responsabilité collective de l'hygiène des mains devra s'inscrire dans la culture de sécurité de l'établissement.

Après questions et commentaires, la résolution suivante est adoptée.

RÉSOLUTION : CA 4943- 2021-01-14

Relative à la Politique d'hygiène des mains

- CONSIDÉRANT :**
- que la présente politique remplacera les politiques des anciens établissements fusionnés;
 - que l'hygiène des mains est la pratique préventive la plus importante afin de minimiser les risques d'infections nosocomiales;
 - que le programme de certification d'Agrément Canada prévoit l'élaboration d'une politique sur l'hygiène des mains dans le cadre d'une prestation sécuritaire des soins et des services;
 - l'accord des membres du comité stratégique de prévention et de contrôle des infections;
 - l'accord des membres du conseil d'administration;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

D'ADOPTER : la politique sur l'hygiène des mains.

6.3 Garantir l'accessibilité aux soins et services

Aucun point n'est présenté dans cette section.

6.4 Utiliser judicieusement les ressources

Aucun point n'est présenté dans cette section.

6.5 Intégrer la mission universitaire

Aucun point n'est présenté dans cette section.

7.0 Informations des comités et instances du conseil d'administration et du président-directeur général

Le président rappelle que chaque président présente un sujet qui ne fera pas partie de l'agenda de consentement, mais dont il considère important d'en informer les membres verbalement.

7.1 Comité de vérification et de suivi budgétaire du 9 décembre 2020 et du 12 janvier 2021

Le président invite M. Lane Chamberland, président du comité, à présenter les sujets ayant fait l'objet d'une présentation au comité.

7.2 Comité de vigilance et de la qualité du 6 janvier 2021

Le président invite M. André Forest, président du comité, à présenter les sujets ayant fait l'objet d'une présentation au comité.

8.0 Agenda de consentement AGIR POUR ET AVEC L'USAGER, LES PROCHES ET LA COMMUNAUTÉ

Le président rappelle aux membres que pour les sujets à l'agenda de consentement, le déroulement se fera de façon succincte, lorsqu'une question est formulée, le directeur concerné est appelé à répondre.

8.1 Bâtir pour et avec le personnel, les médecins, gestionnaires, partenaires, bénévoles et communautés

8.1.1 Exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CIUSSS de l'Estrie – CHUS

8.1.1.1 Effectifs des médecins, dentistes et pharmaciens du CIUSSS de l'Estrie – CHUS

RÉSOLUTION : CA 4955 – 2021-01-14 à CA-4978 - 2021-01-14

Relative aux effectifs des médecins, dentistes et pharmaciens du CIUSSS de l'Estrie – CHUS

Les résolutions sont adoptées à l'unanimité sur proposition dûment appuyée. Elles apparaissent dans le dossier en annexe et font partie intégrale du présent document.

8.1.2 Nomination de chefs de département ou de service cliniques

RÉSOLUTION : CA 4944– 2021-01-14

Relative à la nomination de chefs de département ou de service cliniques

CONSIDÉRANT :

- que les membres du conseil d'administration ont adopté, le 18 mai 2017, la nouvelle structure d'encadrement de la Direction des services professionnels et l'organisation des services;
- que les médecins sont membres actifs au sein du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens;
- les compétences personnelles et professionnelles des médecins;
- qu'il est de la responsabilité du conseil d'administration de nommer les chefs de département et de service cliniques;
- la recommandation du comité de nomination;
- la recommandation du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, formulée lors de sa rencontre du 8 décembre 2020;
- l'accord des membres du conseil d'administration;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

D'ADOPTER :

- la nomination du Dr Jean Verreault au poste de chef de service de médecine nucléaire du département d'imagerie médicale pour un mandat de quatre (4) ans débutant le 1^{er} novembre 2020 jusqu'au 31 octobre 2024;
- la nomination de la Dre Carolina Lucena-Fernandes au poste de chef de service de dermatologie du département de médecine spécialisée pour un mandat de quatre (4) ans débutant le 1^{er} août 2020 jusqu'au 31 juillet 2024;
- la nomination de la Dre Anne Faucher au poste de chef de service d'ophtalmologie du département de chirurgie pour un mandat de quatre (4) ans débutant le 1^{er} novembre 2020 jusqu'au 31 octobre 2024;
- la nomination de la Dre Colette Girardin au poste de chef de service de néphrologie pédiatrique du département de pédiatrie pour un mandat de quatre (4) ans débutant le 1^{er} décembre 2020 jusqu'au 30 novembre 2024;
- la nomination du Dr David Mathieu au poste de chef de service de neurochirurgie du département de chirurgie pour un mandat de quatre (4) ans

débutant le 1^{er} novembre 2020 jusqu'au 31 octobre 2024;

- la nomination de la Dre Nicole Van Rossum au poste de chef de service d'endocrinologie du département de médecine spécialisée pour un mandat de quatre (4) ans débutant le 1^{er} novembre 2020 jusqu'au 31 octobre 2024;
- la nomination du Dr Christian Bocti au poste de chef de service de neurologie du département de médecine spécialisée pour un mandat de quatre (4) ans débutant le 1^{er} janvier 2021 jusqu'au 31 octobre 2024;
- la nomination du Dr Jean Dubé au poste de chef de département de médecine de laboratoire pour un mandat de quatre (4) ans, effectif à partir de la nomination confirmée du conseil d'administration;
- la nomination de la Dre Annie Ebacher au poste de chef de service de radio-oncologie du département de médecine spécialisée pour un mandat de quatre (4) ans, débutant rétroactivement le 1^{er} avril 2020 jusqu'au 31 mars 2024.

8.1.3 Nomination de médecins examinateurs

RÉSOLUTION : CA 4945- 2021-01-14

Relative à la nomination de médecins examinateurs

- CONSIDÉRANT :**
- la responsabilité légale du conseil d'administration de nommer, sur recommandation du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, un ou des médecins examinateurs;
 - la résolution du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens recommandant la nomination des cinq personnes;
 - l'analyse effectuée et la recommandation favorable du comité de vigilance et de la qualité;
 - l'accord des membres du conseil d'administration;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

- DE NOMMER :** Dre France Desjardins, Dr Perrine Garde Granger, Dr Gilles Faust, Dr Marc-André Magalhaes Grave et Dr Marc-Antoine Rivard à la fonction de médecin examinateur pour une durée de deux (2) ans.

8.1.4 Reconnaissance des organismes communautaires dans le cadre du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC)

RÉSOLUTION : CA 4946- 2021-01-14

Relative à la reconnaissance des organismes communautaires

- CONSIDÉRANT :**
- la conformité des dossiers;
 - l'accord des membres du comité de reconnaissance;
 - l'accord des membres du conseil d'administration;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

- DE MODIFIER :**
- la typologie du *Partage Notre-Dame* de « Aide et entraide » pour dans la typologie « Milieu de vie » en suivi de la révision de ses lettres patentes;
- DE RECONNAÎTRE :**
- la desserte de *Secours-Amitié* et de *I.R.I.S. Estrie* pour les RLS de la Haute-Yamaska et de La Pommeraie, les qualifiant ainsi d'organismes suprarégionaux;
 - la desserte de *Divers-Gens* pour le RLS La Pommeraie en plus du RLS de la Haute-Yamaska, le qualifiant ainsi d'organisme Multi-MRC (2);

- le *Centre de dépannage des œuvres de Sœur Marguerite Dubois* comme un organisme de santé et de services sociaux de type « Aide et entraide » offrant des services dans la municipalité de Bromont.

8.2 Assurer la qualité des soins et services

8.2.1 Nomination au sein du comité de prestation de soins et de services aux usagers

RÉSOLUTION : CA 4947 – 2021-01-14

Relative à la nomination d'un membre du comité de prestation sécuritaire des soins et des services aux usagers

- CONSIDÉRANT :**
- que la composition de ce comité doit assurer une représentativité équilibrée des employés de l'établissement, des usagers, des personnes qui exercent leur profession dans l'établissement de même que, s'il y a lieu, des personnes qui dispensent, pour le compte de l'établissement, des services aux usagers (art.183.1, LSSSS);
 - la composition et la durée du mandat prévues au Règlement sur les règles de fonctionnement du comité de prestation sécuritaire des soins et des services aux usagers;
 - la recommandation favorable des membres du comité de prestation sécuritaire des soins et des services aux usagers, suite à sa réunion du 18 novembre 2020;
 - l'accord des membres du conseil d'administration;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION D'UMENT APPUYÉE :

- D'ADOPTER :** la nomination de Mme Sylvie Martel, directrice adjointe par intérim – volet qualité et évaluation de la pratique de la Direction des services multidisciplinaires, pour combler la vacance d'un membre pour la durée non écoulée d'un mandat de trois (3) ans se terminant en septembre 2022.

8.3 Garantir l'accessibilité aux soins et services

Aucun point n'est présenté dans cette section.

8.4 Utiliser judicieusement les ressources

8.4.1 Registre des signataires autorisés RAMQ

RÉSOLUTION : CA 4948 – 2021-01-14

Relative au registre des signataires autorisés RAMQ

- CONSIDÉRANT :**
- que la loi prévoit qu'il est nécessaire de nommer les personnes autorisées à attester l'exactitude des demandes de paiement qui sont soumises pour des services rendus par les professionnels;
 - la création du CIUSSS de l'Estrie – CHUS et la mise en place de la nouvelle structure;
 - que le CIUSSS de l'Estrie – CHUS doit réviser la liste des signataires et établir la mise à jour du « Registre des signataires autorisés pour un établissement du réseau de la santé », document exigé par la RAMQ;
 - la recommandation de la directrice des services professionnels;

- la responsabilité du conseil d'administration de nommer les personnes autorisées;
- l'accord des membres du conseil d'administration;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

D'AJOUTER : les noms des personnes suivantes au registre des signataires autorisés du CIUSSS de l'Estrie – CHUS, pour l'installation CLSC de Mansonville - 95852 :

- Dre Édith Grégoire, directrice adjointe des services professionnels;
- Dr Benoît Heppell, chef de département de médecine générale.

8.4.2 Contrat d'une sage-femme

RÉSOLUTION : CA 4949 – 2021-01-14

Relative à la modification d'un contrat d'une sage-femme

- CONSIDÉRANT :**
- que le ministère de la Santé et des Services sociaux a conclu une entente avec le Regroupement des sages-femmes du Québec;
 - qu'au sens de la *Loi sur les sages-femmes* et de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux*, ces dernières doivent conclure un contrat de service avec un établissement;
 - l'évaluation faite par le conseil des sages-femmes quant aux qualifications et aux compétences des sages-femmes;
 - la recommandation du conseil des sages-femmes pour l'embauche des sages-femmes;
 - les enjeux sous-jacents à la signature des contrats de service avec les sages-femmes tels que :
 - o le nombre de suivis annuels;
 - o les enjeux budgétaires liés à la gestion du temps (temps supplémentaire ou temps à reprendre), remplacements des congés fériés, absences pour maladie, etc.
 - que le conseil d'administration est responsable d'autoriser la signature des contrats de service avec des sages-femmes;
 - l'accord des membres du conseil d'administration.

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

D'AUTORISER : le président-directeur général, Dr Stéphane Tremblay, à l'intérieur du budget rendu disponible à cette fin, à octroyer le contrat de Mme Sarah Bergeron, membre de l'OSFQ numéro 822, sage-femme à temps partiel régulier, avec 32 suivis annuels, pour une période débutant le 1^{er} avril 2020 et se terminant le 31 mars 2022.

8.4.3 Appel d'offres pour la relocalisation des places en ressource intermédiaire dans le RLS de la Haute-Yamaska

RÉSOLUTION : CA 4950 – 2021-01-14

Relative au dépôt d'un appel d'offres pour 20 places en ressource intermédiaire au RLS de la Haute-Yamaska

- CONSIDÉRANT :**
- que les places à vocation de ressource intermédiaire sont essentielles pour maintenir un accès à l'hébergement en amont des CHSLD;
 - que le besoin de maintenir l'accès à ces places est démontré au RLS de la Haute-Yamaska (liste d'attente);
 - que le budget récurrent pour ces 20 places est disponible à la suite du désistement ou changement de vocation des partenaires;
 - que la valeur du contrat d'exploitation des places en RI s'élève à plus de 4 M\$ et qu'au-delà de ce montant, le processus d'acquisition prévoit l'adoption d'une résolution favorable par le conseil d'administration en vertu des « *lignes internes de conduite concernant la gestion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction des organismes publics* »;
 - l'analyse effectuée et la recommandation favorable des membres du comité de vérification et de suivi budgétaire;
 - l'accord des membres du conseil d'administration;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

D'ADOPTER : une résolution permettant d'actualiser le processus d'appel d'offres et l'adjudication au plus bas soumissionnaire conforme aux exigences cliniques.

8.4.4 Processus d'accréditation d'une ressource intermédiaire

Voir l'extrait de résolution 4850-2020-11-26 du conseil d'administration du 26 novembre 2020.

8.4.5 Appel d'offres et contrat pour la rénovation de la pathologie du laboratoire serveur de l'Hôpital Fleurimont

RÉSOLUTION : CA 4952 – 2021-01-14

Relative à un appel d'offres et contrat pour la rénovation de la pathologie du laboratoire serveur de l'Hôpital Fleurimont

- CONSIDÉRANT :**
- qu'un avis de pertinence a été produit par l'équipe de la médecine de laboratoire et appuyé par le ministère de la Santé et des Services sociaux OPTILAB pour autoriser la démarche du réaménagement du laboratoire de pathologie;
 - que l'accord favorable pour la réalisation du projet émis par la ministre de la Santé et des Services sociaux de l'époque, madame Danielle McCann;
 - que les lignes internes de conduite en gestion contractuelle (LICGC) concernant la gestion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction des organismes publics (section 13, article 18) exigent une résolution du conseil d'administration avant que ne débute le processus de négociation pour tout contrat d'une valeur supérieure à 4 millions de dollars canadiens;

- l'analyse effectuée et la recommandation favorable des membres du comité de vérification et de suivi budgétaire
- l'accord des membres du conseil d'administration;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

D'ACCEPTER : de solliciter les marchés par un appel d'offres public pour le projet de pathologie dans le but d'octroyer un contrat selon le cadre budgétaire prévu, et ce, pour un montant total estimé à 12 870 000 \$ pour la construction et le réaménagement du laboratoire de pathologie.

8.4.6 Résultats financiers à la période 9 et rapport trimestriel AS-671

RÉSOLUTION : CA 4953 – 2021-01-14

Relative au Rapport trimestriel à la période 9 de l'établissement pour l'exercice financier 2020-2021

- CONSIDÉRANT :**
- les obligations devant être respectées par l'établissement, découlant de la Loi sur l'équilibre budgétaire du réseau public de la santé et des services sociaux (RLRQ, chapitre E-12.0001);
 - que selon le Manuel de gestion financière publié par le ministère de la Santé et des Services sociaux, la définition d'équilibre budgétaire tient compte de tous les fonds, le cas échéant : le fonds d'exploitation et le fonds d'immobilisations;
 - que l'article 284 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (RLRQ, chapitre S-4.2) oblige le président-directeur général à présenter au conseil d'administration de l'établissement des prévisions budgétaires de dépenses et de revenus en équilibre;
 - que les demandes de financement ont déjà été soumises au ministère de la Santé et des Services sociaux, plus particulièrement celles en lien avec le développement de places pour des services de niveau de soins alternatifs pour un montant de 7,5 M\$ en attente d'approbation;
 - l'analyse effectuée et la recommandation favorable des membres du comité de vérification et de suivi budgétaire;
 - l'accord des membres du conseil d'administration;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

D'ADOPTER : le rapport trimestriel de la période 9 pour l'année financière 2020-2021 du CIUSSS de l'Estrie – CHUS comme présenté, soit un rapport se traduisant par une prévision de résultats combinés du fonds d'exploitation et du fonds d'immobilisations présentant un déficit de 7,5 M\$, déficit relié à la demande de financement des places de niveau de soins alternatifs développées en 2019-2020 selon les exigences et les attentes du ministère de la Santé et des Services sociaux; ce qui permettrait de respecter l'équilibre budgétaire;

D'AUTORISER : le président du conseil d'administration et le président-directeur général à signer tous documents afférents à l'exécution des présentes.

8.5 Intégrer la mission universitaire

8.5.1 Nominations au Centre de recherche du CHUS

RÉSOLUTION : CA 4954 – 2021-01-14

Relative aux Nominations au Centre de recherche du CHUS

- CONSIDÉRANT :**
- que l'ajout d'un nouveau chercheur doit faire l'objet d'une résolution du conseil d'administration du CIUSSS de l'Estrie – CHUS;
 - que la nomination de quatre (4) nouveaux chercheurs a été adoptée par le conseil scientifique du Centre de recherche du CHUS;
 - l'analyse effectuée et la recommandation favorable des membres du comité sur la mission universitaire;
 - l'accord des membres du conseil d'administration;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

- D'ACCEPTER :** la nomination de Mmes Audrey Corbeil Therrien et Pascale B. Beauregard, ainsi que MM. Simon Décary et Jean-Sébastien Plante à titre de chercheurs au sein du Centre de recherche du CHUS.

9.0 Divers

Aucun sujet n'est ajouté.

10.0 Huis clos

Les invités doivent quitter la salle pour ce point à l'ordre du jour à l'exception de Mme Robin Marie Coleman, de Mme Karine Duchaineau, de M. Donald Haineault et de Mme Pascale Bélisle.

En respect à Loi d'accès à l'information et à la protection des renseignements personnels, de même qu'en s'appuyant sur le règlement de régie interne du conseil d'administration à l'article 10.1, dans le but d'éviter préjudice à une personne et/ou à un professionnel, les sujets suivants sont traités à huis clos.

Le président rappelle que les points suivants ont tous fait l'objet d'une présentation à la séance plénière préalablement à la séance ordinaire.

Après questions et commentaires, les résolutions suivantes sont toutes adoptées.

10.1 Pavillon de Santé de précision et de recherche translationnelle et Carrefour du savoir

RÉSOLUTION : CA 4930 – 2021-01-14

Relative à l'autorisation pour la cession par emphytéose d'une parcelle de terrain à l'Hôpital Fleurimont en faveur de l'Université de Sherbrooke pour la construction du Pavillon de médecine de précision et de recherche translationnelle et du Carrefour du savoir - accordant à l'Université de Sherbrooke des servitudes de passage et pour conduites souterraines à l'Hôpital Fleurimont

- CONSIDÉRANT :**
- le développement d'une programmation scientifique innovante du numérique de la santé qui permettra l'amélioration de la qualité des soins et des services aux usagers, notamment pour les personnes âgées;
 - la volonté de l'Université de Sherbrooke de développer son parc immobilier au profit de la recherche et d'un Carrefour du savoir;
 - la volonté que ce développement soit fait sur le site de l'Hôpital Fleurimont;

- la volonté du CIUSSS de l'Estrie – CHUS et de l'Université de Sherbrooke de poursuivre leur partenariat dans un esprit de collaboration;
- l'analyse de l'établissement à l'effet que cela s'inscrit dans le développement de l'Hôpital de Fleurimont;
- la recommandation du ministère de la Santé et des Services sociaux de retenir l'emphytéose comme modalité pour permettre la construction des nouveaux bâtiments;
- l'analyse du dossier menée en 2017-2018 démontrant que l'Université de Sherbrooke ne détient aucune servitude de passage sur les terrains du CIUSSS de l'Estrie – CHUS à l'Hôpital Fleurimont et que les deux parties s'entendent pour régulariser les droits de l'Université de Sherbrooke;
- les démarches à compléter par l'Université de Sherbrooke relativement à sa demande déposée en 2017-2018 au CIUSSS de l'Estrie – CHUS de lui consentir des servitudes de passage et pour conduites souterraines préalablement à l'exploitation des résidences pour étudiants par un promoteur privé;
- la prise en charge par l'Université de Sherbrooke de l'ensemble des frais découlant de la mise en place de l'emphytéose et de la régularisation des servitudes;
- l'obligation d'obtenir l'autorisation du conseil d'administration et du ministère de la Santé et des Services sociaux afin que l'Université de Sherbrooke puisse poursuivre la phase de réalisation et obtenir les servitudes;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

D'ACCORDER : à l'Université de Sherbrooke les servitudes pour conduites souterraines et de passage permettant notamment à son personnel et à sa clientèle de circuler en toute légitimité sur la propriété du CIUSSS de l'Estrie – CHUS à l'Hôpital Fleurimont, sous réserve que les documents soient complétés à la satisfaction de l'établissement au plus tard le 29 mai 2021.

D'AUTORISER : la cession par emphytéose d'une durée 99 ans, en faveur de l'Université de Sherbrooke, pour permettre la construction du Pavillon de médecine de précision et de recherche translationnelle ainsi que du Carrefour du savoir, sous réserve que les documents supportant la transaction soient complétés à la satisfaction de l'établissement avant l'envoi au ministère de la Santé et des Services sociaux;

D'AUTORISER : la signature de tous les documents nécessaires à l'actualisation de la cession par emphytéose et de la cession des servitudes

10.2 Cadres supérieurs

10.2.1 Démission d'un cadre supérieur

Le président-directeur général informe les membres de la démission de Mme Josée Paquette, directrice des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques, qui quittera ses fonctions en mai 2021 pour une retraite bien méritée.

Les membres prennent acte de la démission et soulignent le travail exceptionnel de Mme Paquette.

10.2.2 Prolongation de la nomination de Dr Alain Poirier comme directeur intérimaire de la santé publique

RÉSOLUTION : CA 4931- 2021-01-14

Relative à la prolongation de la nomination de Dr Alain Poirier comme directeur intérimaire de la santé publique

- CONSIDÉRANT :**
- que la Loi sur les services de santé et services sociaux, à l'article 371, oblige l'établissement à avoir une direction de santé publique;
 - que la Loi sur les services de santé et les services sociaux, à l'article 372, mentionne que le ministre nomme, sur recommandation, un directeur de santé publique;
 - la qualité de la candidature de Dr Alain Poirier et que ce dernier occupe ces fonctions intérimaires depuis septembre 2019;
 - l'accord de Dr Poirier à poursuivre ce mandat temporaire pour une année supplémentaire;
 - l'accord de l'INSPQ à libérer Dr Poirier de ces obligations pour une année supplémentaire;
 - les pouvoirs et responsabilités du conseil d'administration;
 - l'accord des membres du conseil d'administration;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

D'AUTORISER : la prolongation de la nomination de Dr Alain Poirier à titre de directeur intérimaire de santé publique, et ce, jusqu'au 31 août 2022.

10.2.3 Nomination par intérim d'une commissaire adjointe aux plaintes et à la qualité des services

RÉSOLUTION : CA 4932 - 2021-01-14

Relative à la nomination par intérim d'une commissaire adjointe aux plaintes et à la qualité des services

- CONSIDÉRANT :**
- l'avis de la commissaire aux plaintes et à la qualité des services;
 - la nécessité de nommer un commissaire adjoint par intérim;
 - l'analyse effectuée et la recommandation favorable du comité de vigilance et de la qualité;
 - l'accord des membres du conseil d'administration;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

DE NOMMER : Mme Marie-Noëlle Charbonneau à titre de commissaire adjointe aux plaintes et à la qualité des services par intérim.

10.2.4 Nomination de la directrice du programme jeunesse

RÉSOLUTION : CA 4933 – 2021-01-14

Relative à la nomination de Mme Annie Boisvert à titre de directrice du programme jeunesse

- CONSIDÉRANT :**
- que le plan d'organisation prévoit la nomination du directeur du programme jeunesse;
 - la qualité de la candidature de Mme Annie Boisvert;
 - la recommandation unanime du comité de sélection pour la nomination dans ce poste de directeur;
 - les pouvoirs et responsabilités du conseil d'administration;
 - l'accord des membres du conseil d'administration;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

DE NOMMER : Mme Annie Boisvert à titre de directrice du programme jeunesse.

10.2.5 Nomination du directeur des services multidisciplinaires

RÉSOLUTION : CA 4934 – 2021-01-14

Relative à la nomination de M. André Lortie à titre de directeur des services multidisciplinaires

- CONSIDÉRANT :**
- que le plan d'organisation prévoit la nomination du directeur des services multidisciplinaires;
 - la qualité de la candidature de M. André Lortie;
 - la recommandation unanime du comité de sélection pour la nomination dans ce poste de directeur;
 - les pouvoirs et responsabilités du conseil d'administration;
 - l'accord des membres du conseil d'administration;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

DE NOMMER : M. André Lortie à titre de directeur des services multidisciplinaires.

10.2.6 Création d'un poste permanent de directeur adjoint des mesures d'urgence, sécurité civile et enjeux organisationnels à la Présidence-direction générale adjointe

RÉSOLUTION : CA 4935 – 2021-01-14

Relative à la création d'un poste permanent de directeur adjoint des mesures d'urgence, sécurité civile et enjeux organisationnels à la Présidence-direction générale adjointe

- CONSIDÉRANT :**
- la nature des mandats sous la gouverne de l'adjointe hiérarchique à la présidente-directrice générale adjointe sont de nature stratégique et transversale et celle-ci assure l'entière imputabilité de toutes les phases de gestion et du processus décisionnel en lien avec les enjeux et activités sous sa gouverne;
 - la fragilité de gestion actuelle dans le contexte de la COVID-19 compromet notre capacité de répondre à la pandémie et notre capacité de réaliser la planification requise en préparation d'une deuxième vague de la pandémie;
 - notre capacité à répondre à toute problématique de sécurité civile en sus de

	la pandémie;
	- la structure actuelle ne reflète pas la nature des responsabilités;
	- l'analyse effectuée et la recommandation favorable des membres du comité de gouvernance et d'éthique;
	- l'autorisation du ministère de la Santé et des Services sociaux;
	- l'accord des membres du conseil d'administration;
IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :	
D'AUTORISER :	la création d'un poste permanent de directeur adjoint des mesures d'urgence, sécurité civile et enjeux organisationnels à la Présidence-direction générale adjointe.

10.2.7 Nomination de la directrice adjointe hébergement CHSLD-Loisirs zone ouest à la Direction du programme de soutien à l'autonomie des personnes âgées

RÉSOLUTION : CA 4936 – 2021-01-14	
Relative à la nomination de Mme Rosane Rivard à titre de directrice adjointe hébergement CHSLD-Loisirs zone ouest à la Direction du programme de soutien à l'autonomie des personnes âgées	
CONSIDÉRANT :	- que le plan d'organisation prévoit la nomination du directeur adjoint hébergement CHSLD-Loisirs zone ouest;
	- la qualité de la candidature de Mme Rosane Rivard;
	- la recommandation unanime du comité de sélection pour la nomination dans ce poste de directeur adjoint;
	- les pouvoirs et responsabilités du conseil d'administration;
	- l'accord des membres du conseil d'administration;
IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :	
DE NOMMER :	Mme Rosane Rivard à titre de directrice adjointe hébergement CHSLD-Loisirs zone ouest à la Direction du programme de soutien à l'autonomie des personnes âgées.

10.2.8 Nomination de la directrice adjointe des activités hôtelières à la direction des services techniques

RÉSOLUTION : CA 4937 – 2021-01-14	
Relative à la nomination de Mme Julie Bélanger à titre de directrice adjointe des activités hôtelières à la Direction des services techniques	
CONSIDÉRANT :	- que le plan d'organisation prévoit la nomination du directeur adjoint des activités hôtelières;
	- la qualité de la candidature de Mme Julie Bélanger;
	- la recommandation unanime du comité de sélection pour la nomination dans ce poste de directeur adjoint;
	- les pouvoirs et responsabilités du conseil d'administration;
	- l'accord des membres du conseil d'administration;
IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :	
DE NOMMER :	Mme Julie Bélanger à titre de directrice adjointe des activités hôtelières à la Direction des services techniques.

10.2.9 Nomination du directeur adjoint – Infrastructures à la direction des services techniques

RÉSOLUTION : CA 4938 – 2021-01-14

Relative à la nomination de M. Sylvain Paquette à titre de directeur adjoint – Infrastructures à la Direction des services techniques

- CONSIDÉRANT :**
- que le plan d'organisation prévoit la nomination du directeur adjoint – Infrastructures;
 - la qualité de la candidature de M. Sylvain Paquette;
 - la recommandation unanime du comité de sélection pour la nomination dans ce poste de directeur adjoint;
 - les pouvoirs et responsabilités du conseil d'administration;
 - l'accord des membres du conseil d'administration;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

DE NOMMER : M. Sylvain Paquette à titre de directeur adjoint – Infrastructures à la Direction des services techniques.

10.2.10 Nomination de la directrice adjointe des services intrahospitaliers et services de proximité à la Direction des programmes santé mentale et dépendance

RÉSOLUTION : CA 4939 – 2021-01-14

Relative à la nomination de Mme Annie Masson à titre de directrice adjointe des services intrahospitaliers et services de proximité à la Direction des programmes santé mentale et dépendance

- CONSIDÉRANT :**
- que le plan d'organisation prévoit la nomination du directeur adjoint des services intrahospitaliers et services de proximité;
 - la qualité de la candidature de Mme Annie Masson;
 - la recommandation unanime du comité de sélection pour la nomination dans ce poste de directeur adjoint;
 - les pouvoirs et responsabilités du conseil d'administration;
 - l'accord des membres du conseil d'administration;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

DE NOMMER : Mme Annie Masson à titre de directrice adjointe des services intrahospitaliers et services de proximité.

10.2.11 Nomination intérimaire du directeur adjoint des services techniques – Services d'expertise et projets immobiliers

RÉSOLUTION : CA 4940 – 2021-01-14

Relative à la nomination intérimaire de M. Gilles Larocque à titre de directeur adjoint des services techniques – Services d'expertise et projets immobiliers

- CONSIDÉRANT :**
- que le nouveau plan d'organisation prévoit un troisième poste de directeur adjoint, soit aux services d'expertise et projets immobiliers;
 - la qualité de la candidature de M. Gilles Larocque;
 - la recommandation unanime du comité de sélection pour la nomination intérimaire dans ce poste de directeur adjoint;
 - les pouvoirs et responsabilités du conseil d'administration;
 - l'accord des membres;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

DE NOMMER : de façon intérimaire M. Gilles Larocque à titre de directeur adjoint des services techniques – Services d'expertise et projets immobiliers.

11.0 Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h 50.

Jacques Fortier, président

Stéphane Tremblay, secrétaire